

Parcours de formation PERMIS B - AAC - CS

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

Ce parcours de formation est conforme au programme de formation du REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne) .

Le parcours de formation est également adapté à vos capacités d'apprentissage et à votre progression. En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Evaluation de départ

Pour débuter votre formation, une évaluation de vos compétences, d'une durée de 60 minutes, va être réalisée.

L'évaluation de conduite est obligatoire et elle va permettre de déterminer un volume d'heures de conduite prévisionnel.

A l'issue de cette heure d'évaluation de conduite, un contrat de formation sera établi et signé.

Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

La formation théorique au code de la route pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant et sur Internet.

Parcours pratique

La phase de pratique débutera pendant ou à l'issue de la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler, en ville, en rase campagne, sur voie rapide, la nuit (si le cas se présente) et par tous les temps (sauf si conditions climatiques trop dégradées (exemple : verglas)).

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Des bilans pourront être effectués pendant votre formation, à votre demande ou à l'initiative de l'enseignant.

A la fin de votre formation, vous réaliserez un parcours à destination de grandes agglomérations comportant des conditions de circulation variées ce qui permettra de développer votre autonomie et vos prises de décision ainsi que de consolider les automatismes acquis pendant votre formation.

A l'issue de votre formation pratique, votre enseignant effectuera un examen blanc de la conduite. Une date d'examen pratique vous sera proposée sous réserve d'avoir atteint le niveau requis.